

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Ingénieurs et architectes suisses**

Band (Jahr): **111 (1985)**

Heft 23

PDF erstellt am: **23.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ses activités l'ont conduit en Italie et en Belgique, il s'est entièrement voué au domaine de la précontrainte. Avec ses collègues Antonio Brandestini, Mirko Robin Rös et Kurt Vogt, il a développé le procédé de précontrainte BBRV; dans plus de cinquante pays du monde entier, des ouvrages d'art souvent audacieux, réalisés par la Maison Stahlton – fondée par Max Birkenmaier – témoignent du savoir-faire des ingénieurs suisses.

Cet engagement sans compromis n'a pas empêché le jubilaire de mettre son infatigable capacité de travail et ses compétences au service de diverses organisations professionnelles. Il n'a en particulier jamais hésité à accorder sa collaboration à la SIA chaque fois qu'elle a fait appel à lui. Le soussigné se souvient avec reconnaissance de la contribution active et constructive apportée à la commission «Relations» ainsi qu'à la commission centrale des normes.

La révision de la norme SIA 162, consacrée au béton armé et précontraint, porte dans son édition de 1968 l'empreinte de Max Birkenmaier, président de la commission. Le jubilaire a représenté la Suisse avec compétence au sein de l'Association internationale des ponts et charpentes. Il a appartenu pendant plusieurs années à la présidence de la Fédération internationale de la précontrainte, qu'il a fait bénéficier de son immense savoir.

La SIA remercie chaleureusement Max Birkenmaier de sa collaboration, qui s'est étendue sur plusieurs dizaines d'années, et des services qu'il a rendus à l'ingénierie dans le monde entier.

Max Birkenmaier a été plus qu'un ingénieur exceptionnel. Son esprit ouvert et son caractère agréable, alliés à son étude intensive des problèmes philosophiques, lui ont permis de trouver au plus haut niveau la reconnaissance aussi bien de l'éthique que de la compétence professionnelle qu'il incarne.

Ad multos annos!

Georg Gruner, Dr h.c.

(Traduit de l'allemand par IAS)

Vie de la SIA



Le séminaire «Relations publiques» ouvre de nouvelles perspectives

Comment améliorer l'information du public sur les activités des sections et des groupes spécialisés de la SIA? Diverses propositions sur ce point ont été émises par les quelque trente participants au séminaire de relations publiques organisé par la SIA les 6 et 7 septembre 1985 à Sigriswil.

La SIA a d'excellentes raisons pour pratiquer une politique de relations publiques dynamique, ne serait-ce qu'en raison de la défiance assez répandue, sinon du net rejet concernant la technicité. Il faut avouer qu'à bien des égards, celle-ci n'est plus dotée de toute la transparence désirable. Que l'on débâte, ici ou là, de questions techniques d'une certaine complexité, aussitôt les membres de la SIA des différentes spécialités se voient sollicités de contribuer interdisciplinairement à former une opinion publique objective. Notre environnement et notre qualité de vie dépendent toujours plus d'une technicité qu'on désire bien concevoir et appropriée. Or, ce thème de discussion ne saurait rester la chasse gardée des ingénieurs et des architectes. Les besoins d'information ressortent clairement du sondage auquel la Commission PR de la SIA a procédé en 1984. L'enquête interne et externe organisée à cette occasion (voir les résultats dans IAS n° 25 du 6 décembre 1984) a valu, avec un taux de réponses exceptionnellement élevé – plus de 35% – des déclarations univoques quant à l'image de marque désirée pour la SIA. Il en découle des dominantes et des priorités pour les activités de relations publiques de la SIA. Les sections et les groupes spécialisés de la SIA offrent justement, de par leur structure de milice éprouvée, nombre de possibilités d'exploiter celles d'une activité de relations publiques conforme aux principes régissant ce domaine. Le séminaire s'est d'ailleurs concentré sur des interventions taillées à la mesure des médias de la presse régionale et des radios locales, en fonction de divers groupes-cibles. Sous la direction d'un spécialiste en la matière, les participants – au nombre desquels on notait M. A. Jacob, président de la SIA, et plusieurs membres du comité central – purent se livrer à des exercices pratiques en situation réelle pour mettre en œuvre les idées directrices. Un échange d'idées a suivi en toute liberté, qui ne s'arrêtera pas là. Les activités de relations publiques des sections et des groupes spécialisés pourront bénéficier de la collaboration offerte en l'occurrence par le secrétariat général de la SIA, en particulier pour assurer la coordination des activités.

La Commission PR et son président, M. N. Kosztics, ont eu la satisfaction de constater à cette occasion combien les importants travaux préparatoires avaient porté leurs fruits. Les participants ont formé une équipe qui pourra œuvrer de manière à leur assurer un succès durable. *(Traduit de l'allemand)*

BP

Reflets de l'assemblée des délégués

Frauenfeld, 26 octobre 1985

C'est à l'invitation de la section thurgovienne de la SIA, qui célèbre cette année son 75^e anniversaire, que les délégués se

sont réunis sous la présidence de M. Ad. Jacob dans la magnifique salle du Conseil, qui a déjà vu, il y a deux siècles, les débats de la Diète, à l'aurore de la Suisse d'aujourd'hui. Ce cadre a-t-il inspiré les réflexions des participants? Toujours est-il que les discussions ont été nourries, parfois fort engagées, mais toujours constructives, notamment sur le thème des relations publiques.

Règlements concernant les prestations et les honoraires

Donnant suite à sa promesse, le CC informe l'assemblée du dernier état d'acceptation, par les principaux partenaires, des adaptations des RPH au renchérissement. Au travers des facteurs K_1 et K_2 , c'est un ajustement moyen de 2,9% – équivalant à l'indice des salaires – qu'on peut attendre pour le tarif A. Quant au tarif selon le temps, c'est une adaptation de +7% au 1^{er} janvier prochain qui est visée et devrait se concrétiser ces jours.

Budget sans surprise

Pas de modification proposée pour les cotisations: c'est donc sans opposition que l'assemblée a accepté le budget 1986, qui se veut équilibré malgré certaines tâches nouvelles, notamment dans le domaine de l'informatique.

Un Genevois d'élection élu au CC

L'assemblée de Frauenfeld a pourvu le siège laissé vacant depuis le printemps dernier par M. Roland Favre, ancien membre de la section genevoise. Sur proposition de cette dernière, l'assemblée a élu M. Edwin Zurkirch, architecte établi à Genève. S'il n'est Genevois ni d'origine, ni par éducation, il l'est certainement de cœur par son engagement professionnel et civique – il est membre du législatif de la Ville de Genève –, comme l'a attesté de façon éloquente dans sa présentation M^{me} Ortis, présidente de la Section de Genève. La rédaction d'IAS présente ses félicitations chaleureuses ainsi que ses meilleurs vœux à M. Zurkirch pour une activité féconde dans ses nouvelles charges et se réjouit de voir la présence de la Suisse romande renforcée au sein du CC par un collègue genevois. Également au chapitre des élections, celles des vérificateurs des comptes, M. Rémy Erard, de la section jurassienne, remplacera le suppléant M. Hans Zumbach, d'Aarau, qui souhaite mettre fin à son long engagement au sein de la société.

CH-91: vers la concrétisation des idées

S'il ne fait aucun doute que la SIA doit participer à l'élaboration de la prochaine Exposition nationale, attribuée à la Suisse centrale à l'occasion du 700^e anniversaire de la Confédération, il faut bien avouer que l'incertitude règne encore largement quant à la physionomie de cette manifestation. On sait ce qu'elle ne sera pas – soit la répétition de la Landi de 39



ou de l'Expo de 64 – sans bien se représenter ce qu'elle sera.

Notre collègue Hans Gasser, membre de l'Exécutif du demi-canton d'Obwald, a quelque peu précisé les premières options prises par les principaux intéressés, soit les gouvernements cantonaux de Suisse centrale. Outre l'aspect historique lié à l'exposition, la caractéristique nouvelle principale sera la décentralisation, tenant compte aussi bien des conditions actuelles de circulation et d'hébergement que de la participation de tous les cantons qui ont tenu notre pays sur les fonts baptismaux.

L'année prochaine doit voir les esquisses conceptuelles se concrétiser, sous la houlette de la fondation créée pour l'organisation de l'exposition. Le CC a désigné dans ses rangs M. Hans Zwimpfer comme collaborateur responsable.

1987: les 150 ans de la SIA

Là aussi, le voile s'est quelque peu levé sur les projets de célébration du 150^e de la SIA. Considérant que le lustre donné à des tels jubilé contribue à un meilleur rayonnement de la société et fournit l'occasion d'un dialogue mieux nourri avec ses partenaires aussi bien qu'avec le public, comme le démontre la célébration des 75 ans de la section thurgovienne, la SIA accorde une importance particulière à 1987. Commémoration solennelle à Aarau, où a été fondée la SIA, timbre spécial (sous réserve de l'accord définitif des PTT), proclamation des résultats de l'action «Innovation», présentation du projet 87 des normes: tels sont quelques-uns des points forts pré-

vus. La présence d'hôtes importants rehaussera l'éclat de cet événement.

Relations publiques

Pièce de résistance des débats de Frauenfeld, le rapport du CC sur les travaux de la commission PR nommée pour traiter des propositions formulées en 1982 par la section bernoise a nourri des discussions très animées.

Une première analyse des points de vue présentés montre un très large accord sur le fond, c'est-à-dire la nécessité de vouer des soins accrus à l'image aussi bien de la société que des professions qui y sont représentées. Les divergences portent, pour l'essentiel, sur les points suivants:

- interprétation du sondage d'opinion destiné à mettre en évidence l'avis des membres sur l'image mentionnée plus haut;
- priorités à fixer et moyens financiers et structurels à mettre en œuvre pour améliorer l'efficacité des relations publiques de la société;
- caractère définitif ou non du rapport présenté par le CC, certains délégués estimant que les travaux ne sont pas encore suffisamment avancés dans la voie exposée pour que l'on puisse conclure.

Partie prenante dans le complexe des relations publiques (les organes de la société font actuellement l'objet d'une analyse par une commission nommée à cet effet), la rédaction ne saurait se prononcer sur les divergences apparues à Frauenfeld. A notre avis, elles ne semblent pas de caractère fondamental. Peut-être le président Jacob a-t-il été quelque peu victime de son désir sincère de

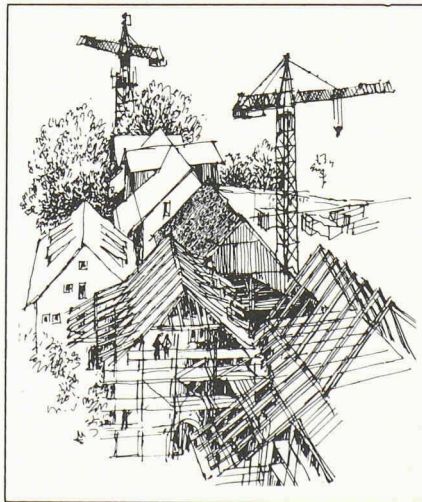
rendre justice à toutes les opinions exprimées, ce qui explique un certain flottement dans la discussion. Que nos collègues enclins à lui en tenir rigueur veuillent bien reconnaître au CC, et tout particulièrement à son président, un rôle de médiateur: pécher par excès de bons sentiments n'est certes pas pendable au sein d'une société attribuant à l'éthique une valeur très élevée.

L'unanimité s'est faite sur un point: le travail remarquable fourni par la commission des relations publiques sous la présidence du Neuchâtelois Nicolas Kosztics nous a sortis du domaine des opinions, quant à l'image de la société et aux points à améliorer, pour nous fournir des connaissances irréfutables sur lesquelles baser les actions futures. Loin de devoir proclamer l'état de crise dans ce domaine ou de se cantonner dans l'immobilisme, la SIA peut s'atteler sereinement à l'amélioration de son rayonnement. Les opinions exprimées à Frauenfeld confirment le dynamisme souhaité par nos membres.

Un grand merci!

Compte tenu de la situation excentrique de Frauenfeld et de la «diane avancée» qui en a résulté pour nombre de délégués, la participation à l'assemblée était remarquablement étoffée, récompensant nos collègues thurgoviens des soins mis à nous recevoir chaleureusement. Nous tenons à leur exprimer toute notre gratitude pour leur hospitalité et à leur présenter nos sincères félicitations pour leur anniversaire ainsi que pour la façon dont ils l'ont marqué. Les délégués ont pu parcourir avec grand intérêt l'exposition présentée à cette occasion au public de Suisse orientale. Les dessins illustrant cette page sont empruntés à la brochure éditée à cette occasion par la section thurgovienne.

Jean-Pierre Weibel



Corrosion de l'acier dans le domaine de la construction – causes et mesures de sécurité

Rappelons la journée d'étude du 12 novembre prochain, organisée avec la collaboration de la SIA.

Renseignements: Secrétariat général de la SIA, case postale, 8039 Zurich, tél. 01/2011570.

Actualité

L'expérimentation animale

A propos d'un prochain scrutin

Le peuple suisse devra se prononcer par la votation fédérale du 1^{er} décembre prochain sur l'initiative populaire *Pour la suppression de la vivisection*. Le contenu hautement émotif de ce thème ne doit pas faire oublier

l'importance de sa signification scientifique.

Il convient donc de s'informer objectivement des raisons pour lesquelles on recourt à l'expérimentation animale (cette remarque ne concerne évidemment pas ceux qui pensent que la seule motivation en est le sadisme des expérimentateurs, opinion que ne saurait partager aucune personne sensée).

C'est dans cette optique que la Faculté de médecine de Genève

vient de consacrer ses *Cahiers* d'octobre 1985 à l'expérimentation animale¹.

Six contributions précédées d'un éditorial font l'historique et le point de la question, s'attachant notamment à décrire les conditions actuelles dans lesquelles se déroulent ces travaux et leurs conséquences pour l'améliora-

¹ *Cahiers de la Faculté de médecine* n° 11, octobre 1985, disponibles gratuitement sur demande au tél. 022/229104 ou (le matin seulement) 229115.

tion de la médecine dont nous sommes tous les bénéficiaires, au moins potentiels.

Quels que soient nos sentiments envers les animaux, nous devons avoir pris connaissance de ce que les médecins ont à nous dire sur ce sujet. Il serait paradoxal et impardonnable de ne pas leur apporter en la matière autant d'attention que nous leur accordons de confiance lorsque nous recourons à leurs services pour notre propre santé. Jean-Pierre Weibel